

LICENCE PROFESSIONNELLE EN APPRENTISSAGE

**« MAITRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE »
dite LP « ÉNERGIES RENOUVELABLES et MAÎTRISE D'ÉNERGIE » (ERME)**

**Sous réserve de
validation par les
instances de l'UPF**

➤ **RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**

LUCAS Franck
Maître de conférences
en énergétique, génie des
procédés à l'UPF

Intervenants titulaires :

HOPUARE Marania,
LUCAS Franck,
DEMAISON Christophe,
STITOU Driss (université de
Perpignan)
FERRUCCI Franco

Intervenants professionnels :

AMBERT Mathieu, BITOT
Stéphane, DARNON
Sébastien, DELESTRE Olivier,
DO-CHI Anne-Mai, EKOUMA-
NDONG Joël, FORLINI Sandra,
KLAINGUER Vanessa,
LEMONNIER Philippe,
PARANT Eléonore, SIMON
Damien, VALLAUX Terii,
RAYBAUD Tancrede, VIVIER
Romain, YEN KAI SUN Pascal

➤ **CALENDRIER**

Début des cours le :
Lundi 30 août 2021

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

La licence professionnelle « Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable » dite LP « Énergies Renouvelables et Maîtrise d'Énergie » (ERME) permet d'acquérir des notions fondamentales liées à la production, la distribution et le stockage des énergies renouvelables d'une part et liées à la maîtrise et de la réduction des dépenses d'énergie en Polynésie française ou en métropole.

Public et conditions d'accès

Titulaires d'une formation de niveau Bac+2 dans les domaines scientifiques et/ou techniques.

Débouchés

- employé dans les entreprises du secteur de la production et de la distribution d'énergie renouvelable
- employé ou conseiller dans les entreprises du secteur de la construction
- employé et/ou conseiller pour les collectivités locales (conseillers en énergie partagée)
- employé et/ou conseiller dans les bureaux d'études associés à la construction (climatisation solaire, SWAC...)
- conseiller pour les PME dont les dépenses énergétiques représentent une forte charge (tourisme, agriculture...)

Organisation pédagogique : formation en présentiel (à Tahiti) et à distance.

Activités pédagogiques en présentiel en fin de journée entre 15h et 19h (dans la mesure du possible)

Toutes les activités pédagogiques (CM, TD, TP) seront disponibles en ligne en synchrone et asynchrone pour les étudiants à distance.

Cursus

UE 1 – Contexte énergétique (46 heures)

- Politique énergétique internationale, nationale et régionale
- Politique publique des énergies renouvelables
- Maîtrise de l'énergie
- Environnement et transports

UE 2 – Les énergies renouvelables (119 heures)

- Principes de base, les systèmes électriques et les systèmes thermiques
- Les systèmes en recherche et développement (R&D)
- La mesure et métrologie

UE 3 – Maîtrise de l'énergie et bâtiment (Génie climatique) (66 heures)

- Notions de confort
- Eco-habitat tropical insulaire : particularisme
- Conception thermique des bâtiments – composants
- Énergétique des bâtiments – RT 2005, Label HQE...

UE 4 – Les systèmes de production et de stockage (66 heures)

- Stockage de l'énergie et vecteur d'énergie
- Système énergétique
- Système de production d'énergie hybride et bureau d'études

UE 5 – Langue vivante et communication (48 heures)

- Anglais commercial et technique
- Communication
- Outils informatiques de communication et de gestion

UE 6 – Management (62 heures)

- Droit commercial, droit des sociétés
- Gestion de l'entreprise et conduite de projet
- Outils de gestion comptable et financière – application aux ENR

UE 7 – Ressources et optimisation des systèmes énergétiques (37 heures)

- Météorologie, ressource solaire, Éolienne et hydrolienne
- Méthode d'évaluation du potentiel énergétique
- Problématique du transport de l'énergie (en Polynésie française)
- Gestion de l'énergie (tarification, MDE, ...)

UE 8 – Maîtrise de l'énergie et procédés industriels (39 heures)

- Installation et maintenance
- Audit énergétique

UE 9 – Encadrement projet tuteuré (120 heures / stagiaire)

UE 10 – Encadrement de stage de 16 semaines (560 heures / stagiaire)

Durée

483 heures de cours, 120 heures de projet tuteuré, 4 mois de stage.

Validation

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle continu. Règle de compensation entre chaque UE sur les 2 semestres. Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de la note de projet tuteuré (coefficient 5) et de la note de stage (coefficient 12) supérieure ou égale à 10/20.

Frais de formation

Tarif étudiant : 31 265 F CFP (sans CPS étudiants) - (Tarif 2020-2021)

Tarif reprise d'études pour salariés et non salariés : 370.000 F CFP (Tarif 2020-2021)

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.upf.pf